

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*Incident survenu en septembre dernier*

### **Tolérance zéro pour la violence au Séminaire des Pères Maristes**

**Québec, 12 décembre 2017** – La direction du Séminaire des Pères Maristes tient à rappeler sa politique de tolérance zéro envers les gestes de violence dans son établissement. Cela fait suite à un incident survenu en septembre dernier au cours duquel un élève a subi des blessures importantes à la tête après avoir été frappé par un autre élève.

La direction du Séminaire des Pères Maristes considère cet incident totalement inacceptable. En aucun cas ce type d'agissement n'est toléré.

Lors de l'événement, la direction est rapidement intervenue pour apporter tout le soutien requis à la victime. Une suspension de trois jours a été imposée à l'élève impliqué dans l'agression. « Nous avons des procédures établies pour ce genre de situation. La sanction la plus sévère a été appliquée pour une première offense. C'était une sanction qui apparaissait appropriée à la lumière des faits que nous avons en main à ce moment-là », a expliqué Benoit Roberge, directeur des services éducatifs au Séminaire des Pères Maristes.

De plus, en marge de la suspension, l'élève fautif fait l'objet d'un suivi très serré encore aujourd'hui et un plan d'intervention global comprenant un accompagnement en psychoéducation a été enclenché dès son retour. La direction de l'école participe pleinement à l'enquête policière en cours en lien avec l'événement. Il n'est pas exclu que la sanction imposée soit revue à la lumière des résultats de cette enquête. De plus, le Séminaire réfléchit à revoir sa procédure interne afin de s'assurer que ses interventions soient les mieux adaptées possibles lors de situations de violence.

Par ailleurs, aussi inadmissibles que puissent paraître un geste et ses conséquences, la direction tient à mentionner que ses interventions sont guidées par une approche balancée et basée sur une nécessaire gradation des sanctions et que le rôle d'un établissement d'enseignement en est d'abord un d'accompagnement et d'éducation.

« Nous comprenons qu'il s'agit d'une situation difficile pour la victime et sa famille. Nous les assurons de tout notre soutien afin d'assurer à l'élève un retour à l'école adéquat, graduel si nécessaire afin de faire en sorte que son parcours pédagogique soit préservé », a soutenu M. Roberge.

Renseignements :

Benoît Roberge

Directeur des services pédagogiques  
Séminaire des Pères Maristes  
(418) 651-4944 poste 225  
[benoitroberge@spmaristes.qc.ca](mailto:benoitroberge@spmaristes.qc.ca)>